

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 125 (1980)
Heft: 6

Rubrik: Revues

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Revue

Allgemeine Schweizerische Militärzeitschrift N° 5, mai 1980

Assistant à l'Université de Zurich et historien militaire, le capitaine Roland Beck examine les écrits de Clausewitz et les enseignements que l'on peut aujourd'hui encore en tirer. Ce tour d'horizon s'insère dans une brève biographie de l'écrivain et penseur militaire né il y a 200 ans, le 1^{er} juin 1780, près de Magdebourg. C'est l'occasion de se souvenir qu'il effectua en août 1807 un voyage en Suisse qui le conduisit notamment à Coppet — où il fit la connaissance de Germaine de Staël — et à Yverdon. L'œuvre de Clausewitz, *De la guerre*, fut en outre assez largement inspirée de notre compatriote, le général A. H. Jomini. Le capitaine Beck rappelle dans son article combien Clausewitz est davantage cité que lu...

«Une armée qui dispose de la supériorité en puissance de feu et en mobilité aura toujours, pour peu qu'elle soit bien conduite, du succès.» C'est sur ces mots que s'ouvre l'étude que le capitaine Lukas Landmann, assistant à l'Université de Bâle et officier de renseignements, consacre à la conception de notre défense nationale. L'auteur met en question notre façon d'envisager la défense combinée qui consiste à disloquer l'ennemi dans la profondeur de ses axes de pénétration pour l'anéantir ensuite à l'aide de formations mobiles, mécanisées pour l'essentiel. Il rappelle que la défense combinée est une tactique du pauvre, qu'elle procède d'un esprit purement défensif et renonce donc d'emblée à toute forme d'esprit agressif, et qu'elle repose sur l'emploi des blindés pour la manœuvre desquels notre terrain se prête mal. Les engins guidés antichars ont abaissé notablement la valeur de combat des blindés et l'adversaire devra aussi envisager sérieusement l'engagement de son infanterie en attaque. La collaboration entre formations statiques d'infanterie et éléments de riposte mécanisés requiert beaucoup, trop, d'espace et de temps. Notre défense combinée enfin, outre qu'elle exige d'hypothétiques ripostes blindées, est une forme de combat figée par une planification indispensable mais qui part d'hypothèses concernant l'ennemi dont la réalisation est loin d'être certaine. Le capitaine Landmann propose donc que la puissance de feu et la mobilité soient principalement assurées par l'hélicoptère. Son argumentation est fortement étayée. Il serait temps qu'elle retienne l'attention de ceux qui ont responsabilité de la conduite opérative.

Le spécialiste de l'armée soviétique qui collabore régulièrement à l'ASMZ, le colonel EMG Erich Sobik, donne dans ce numéro un aperçu — comme de coutume fort bien documenté — de l'artillerie soviétique. La deuxième partie de ce document paraîtra dans un numéro ultérieur. Retenons simplement que l'artillerie de l'URSS diffère de la nôtre par l'ampleur de ses formations, par la présence d'engins multiples et par celle de fusées à longue portée.

Dans la rubrique «instruction» enfin, nous avons relevé le compte rendu d'une démonstration nocturne d'un tir de section renforcée, effectuée dans le cadre du Ccplm d'un régiment de landwehr. Quoiqu'exigeant d'importants moyens, l'expérience est intéressante. On se prend simplement à regretter qu'un tel article, signé Jacques Cornut et Michel Ducret, n'ait pas paru simultanément en français, langue maternelle de ses auteurs, et dans la RMS, la revue militaire romande.

Protection civile N° 5, mai 1980

Ce numéro est introduit par le président du Conseil national, M. Hanspeter Fischer, sous le titre: «Protection civile — Sécurité à notre époque». Par trois articles consacrés l'un aux Etats-Unis, l'autre à l'OTAN et le troisième à la France, la revue se montre soucieuse de l'état général de la protection civile en Occident. Elle rappelle les efforts que les pays de l'Est — et singulièrement l'Union soviétique — font dans ce domaine.

Nous avons particulièrement noté l'étude que M. Heinrich Stelzer, patron de la PC zurichoise, colonel de PA et ancien instructeur de cette arme, consacre à la protection civile en Suisse dans l'optique de la redistribution, pour raisons budgétaires, des tâches entre la Confédération et les cantons. M. Stelzer plaide avec vigueur et une rare compétence pour la suppression de ce qu'en termes journalistiques on appelle des «doublons» et en allemand des «Doppelspurigkeiten». Oui à une redistribution des tâches, mais ces tâches ont toutes deux composantes: les obligations financières, bien sûr, mais aussi la responsabilité, et donc la faculté de décider. Si certaines décisions doivent être centrales, d'autres peuvent et doivent être décentralisées.

Armées d'aujourd'hui N° 5, mai 1980

Dans chacun de ses numéros, «Armées d'aujourd'hui» (publié par le Service d'information et de relations publiques des armées françaises) constitue un dossier du mois. Celui de ce numéro de mai a trait à la création d'une nouvelle grande unité, la brigade logistique. Le souci des responsables français fut, dès 1975, de simplifier la procédure de soutien tout en donnant davantage de cohésion aux éléments logistiques. Le corps d'armée reste ainsi l'élément autonome du point de vue soutien, lequel est confié à une brigade dans laquelle se retrouve une large partie des missions dévolues à nos zones territoriales. La brigade logistique coordonne le ravitaillement et les évacuations en matière de ravitaillement, de réparations et de service sanitaire. Elle représente environ le 20% des effectifs des corps d'armée, soit un ordre de grandeur de 15000 hommes. Sa «chaîne des ravitaillements» comprend des unités de transport, des boulangeries, des groupements de munitions, des compagnies de carburant. La «chaîne santé» est responsable des transports sanitaires, des hôpitaux chirurgicaux et d'évacuation, des unités de ravitaillement en matériel sanitaire. Enfin, la «chaîne maintien en condition» assure les réparations du matériel, des véhicules et des appareils de l'aviation légère de l'armée de terre.

Défense nationale, mai 1980

Trois contributions ont retenu notre attention. Celle, tout d'abord, du général Paul Arnaud de Foïard, directeur de l'Enseignement supérieur de l'armée de terre et commandant de l'Ecole supérieure de guerre. Sous le titre «Autres propos sur la dissuasion nucléaire» (qui est une préoccupation constante de nos voisins français), il tente de faire mieux connaître le phénomène de la dissuasion nucléaire et expose la complémentarité des moyens conventionnels et nucléaires tactiques et stratégiques. Sa pensée s'articule autour du fait que les armes nucléaires, les stratégiques au premier chef, doivent conserver un caractère d'horreur qui interdise pratiquement leur emploi.

«L'équilibre politique de l'Algérie», tel est le titre d'une contribution du général Pierre Rondot. Collaborateur régulier de la revue «Défense nationale», l'auteur a collaboré aussi à un dossier sur l'Islam publié le 25 mai dernier par le quotidien «La Suisse». L'expérience que le général Rondot a des pays musulmans, son amitié pour l'Islam, nous offrent un tableau qui explique l'Algérie d'aujourd'hui à travers son passé récent.

Professeur à l'Institut catholique de Toulouse, le Père René Coste propose enfin une étude, «Evangile et violence», qui répond à deux questions: Comment une société peut-elle gérer sa violence? Quelles sont les attitudes chrétiennes face à ce problème? L'interrogation de la Bible ainsi suscitée permet d'ouvrir des horizons nouveaux.